



Syndicat des Autoroutes et Ouvrages Routiers

Autoroutes du Sud de la France
M Josiane COSTANTINO
Direction des ressources humaines
Quartier Sainte Anne
84967 Le Pontet Cedex

Lunel le 17 janvier 2008

Madame,

Objet : Filière Télécom.
Demande de création d'un
groupe de travail

Comme nous avons eu l'occasion de vous l'exprimer lors du CCE qui s'est tenu ce jour, nous vous confirmons par la présente notre demande de création d'un groupe de travail.

Ce groupe de travail, dont la composition se fera sous la responsabilité des organisations syndicales, a plusieurs objectifs :

- Face à la complexité de ce dossier, permettre de décortiquer le document présenté en CCE, qui appelle bon nombre de questions et qui ne permet pas à ce jour d'avoir une vision claire des objectifs de l'entreprise ;
- Permettre de débattre sur les pistes évoquées par la direction, et vous soumettre certaines pistes permettant notamment de réfléchir à la possibilité de maintien d'emplois de qualité sur les sites si certains d'entre eux devaient évoluer ;
- En lien avec l'observatoire des métiers qui sera bien évidemment mis à contribution, réfléchir aux évolutions des contenus de postes dans cette filière.

La réunion du CCE de ce jour a permis de commencer le débat sur des points majeurs pour la CFDT : continuité de la qualité du service, reconnaissance des compétences de tous les salariés de la filière, à tous les niveaux, qu'ils soient tours fixes, modulés ou faisant fonction, clarifier la notion de professionnalisation, évolution du contenu de poste face aux exigences contractuelles notamment.

Pour la CFDT, ce groupe de travail doit avoir pour objectif d'évoquer toutes les possibilités et les pistes de réflexion, et la CFDT entend bien pour sa part vous soumettre très rapidement ses pistes de réflexions, puis ses propositions le moment venu.

Les salariés de cette filière, qu'ils soient dans les districts, les directions régionales ou à Vedène sont au cœur du fonctionnement d'ASF. En proposant la création de ce groupe de travail, la CFDT entend prendre vraiment le temps de la réflexion sur tous les aspects d'évolution des organisations du travail et de reconnaissance des salariés. Lorsque nous serons allés au bout de cette réflexion, nous espérons que la négociation pourra reprendre sereinement, avec une vision claire des objectifs des uns et des autres.

A cet effet, et afin de préparer la première réunion du groupe de travail du 31 janvier prochain, nous avons besoin d'avoir un état des lieux à jour. C'est pourquoi nous souhaitons avoir, pour chaque site (district, DRE ou DOX et Vedène) :

- les effectifs physiques par statut, âge et taux d'activité ;
- pour les modulés, le pourcentage de postes affectés aux télécom, et autres activités ;

Syndicat Autoroutes et Ouvrages Routiers – Section Syndicale ASF
Floréal Pinos 340 rue de la cité d'Endrausse 34400 Lunel
04 67 71 04 86 – 06 80 70 82 10 – cfdt.asf@wanadoo.fr

- les définitions contractuelles de ces mêmes modules, qui sont pour la plupart soit agents de surveillance soit opérateurs transmetteurs ;

Nous compléterons ces premières demandes au fur et à mesure de l'avancée du groupe de travail.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Floral Pinos', with a large, sweeping flourish above the name.

Floréal PINOS